

Direction : Direction Générale

ETAT CIVIL - POPULATION

REF : ECPOP2006002

Signataire : GM/CB

OBJET : Renouvellement à titre gracieux d'une concession funéraire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Communal,

Considérant que la concession funéraire de M. GEORGEN Michel, ancien Maire d'Aubervilliers, est arrivée à expiration le 14 février 2006.

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE :

Accepte le renouvellement à titre gracieux pour une nouvelle période de 10 ans de la concession **N° 27 843** acquise le 14 février 1956, dans laquelle est inhumé Monsieur GEORGEN Michel décédé le 5 mai 1956.

le Maire